

### Informations Municipales

# Semécourt

Mars 2024

Chères concitoyennes, chers concitoyens

L'année 2024 avance avec l'arrivée du printemps et espérons-le, accompagnée de belles journées en perspective. Souhaitons-nous un temps plus clément que celui que nous subissons actuellement avec ces records de pluie.

Le bien vivre ensemble à Semécourt, c'est l'affaire de tous!

Avec l'arrivée des beaux jours c'est le moment où les travaux de bricolage en extérieur et de jardinage reprennent à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou autres. Ces activités, comme indiqué sur le site internet de la commune, peuvent être effectuées uniquement du :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Interdiction totale les dimanches et jours fériés.

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. Nous y sommes tous régulièrement confrontés! Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections laissées par son animal sur le domaine public. Plusieurs distributeurs de sacs sont installés sur le territoire de la commune, merci à ceux et celles qui les utilisent. Dommage que certaines personnes ne se sentent pas concernées. Il convient également de prendre toutes dispositions pour limiter les aboiements de jour comme de nuit. Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de l'espace public.

Il me semble nécessaire de rappeler qu'il revient également aux administrés d'entretenir certaines parties de la voie publique : ne pas encombrer les trottoirs avec le stationnement non autorisé, entretenir vos végétaux au droit de votre propriété (taille de haie, arbustes...). Le brûlage des déchets verts à l'état libre même avec un incinérateur de jardin est interdit.

La vitesse constitue un risque majeur d'accidents, de mise en danger de sa propre vie mais aussi de celle d'autrui ! Pour la sécurité de tous, soyons prudents et respectons la limitation de vitesse de 30 km /h applicable sur toute la commune.

Les actes simples de la vie courante, le respect d'autrui participent à une vie agréable dans notre village.

Votre maire

Martine MARTIN

MAIRIE DE SEMECOURT 3 place de la République 57280 SEMECOURT Directeur de la publication : Martine MARTIN – dépôt légal maars 2024 Tél. : 03 87 51 12 56 mail : accueil@mairie-semecourt.fr

### MUNICIPALITÉ

### FERMETURE DE LA MAIRIE

Votre mairie sera fermée du 3 au 5 avril 2024 inclus. Vous pouvez laisser un message au 03 87 51 12 56 ou adresser un mail à : <a href="mairie-semecourt.fr">accueil@mairie-semecourt.fr</a>



La commune embauche pour la période estivale des jeunes du village en tant qu'adjoint technique. Sont concernés les jeunes de 16 à 18 ans n'ayant pas déjà travaillé les années précédentes. Le nombre de candidats retenus sera limité à 12. La rémunération sera calculée par référence au premier échelon du grade d'adjoint technique.

La période d'embauche est fixée par quinzaine, du 17 juin au 23 août 2024.

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 3 mai 2024, date limite.



Les services techniques de la Communauté de Communes passeront dans le village le 24 avril 2024 pour le balayage des rues et bords des trottoirs. Nous vous remercions de veiller à laisser libre ces accès.

### CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT



Un arrêté municipal, reprenant l'arrêté préfectoral, interdit le brûlage des déchets verts dans les jardins. Ceux-ci sont à déposer en déchèterie.



Durant cette période, vous avez peut-être coupé vos arbres ; aussi nos agents circuleront dans la commune le mardi 16 avril 2024 pour ramasser les fagots que vous aurez déposés devant vos habitations. Pour rappel, les coupes doivent être bien ficelées et peu volumineuses.



Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin. Afin d'éviter la présence continuelle des poubelles sur les trottoirs, il est impératif de les déposer la veille à partir de 19 h 00 en période estivale et 18 h 00 en période hivernale. S'il s'agit d'un jeudi férié, la collecte est reportée au lendemain.

De même, il convient de les rentrer le plus tôt possible après la collecte.

La collecte de tri sélectif du lundi 1<sup>er</sup> avril férié est reportée au lundi 8 avril 2024.

### CENTRE ACTION SOCIALE



Les prochains déplacements à Metz auront lieu les 12 et 26 avril 2024 aux arrêts habituels « Restaurant l'Aromate » et « rue Nationale » respectivement à 13h30 et 13h35 pour un retour vers 17h. Départ rue nationale à 13h30 ; Rond-point « Aromate » 13h38

Retour rond-point « Aromate » 18h35, rue Nationale 18h38



Le prochain don de sang aura lieu le 15 avril 2024 de 15h à 17 h à la salle des fêtes de Maizières les Metz

### AIDES DIVERSES

Prime de naissance	Prime jeunes 18 ans	
Parents domiciliés à Semécourt	Jeunes domiciliés à Semécourt	
160 €	160 €	
Acte de naissance de l'enfant + RIB	Carte Nationale d'Identité + RIB	

La commune octroie différentes subventions aux enfants et jeunes de la commune dans le cadre de leurs loisirs et de leur scolarité. Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées :

Centre aéré et colonie	Transport scolaire	Aide à la scolarité	Voyage linguistique
Jusqu'à 18 ans	De la 6 <sup>ème</sup> à la Terminale	De la 6 <sup>ème</sup> à la Terminale	Une fois au cours de la scolarité
Centre aéré 6 €/jour, 20 jours/an maximum	Allocation de transport scolaire	Aide	Aide
Colonie de vacances 8 €/jour, 3 semaines/an maximum	60 €	120€	100€
Attestation de présence + RIB	Justificatif de transport 2023/2024 + RIB	Certificat de scolarité 2023/2024 + RIB	Attestation de participation au voyage + RIB
Les subventions sont attribuées quels que soient les établissements fréquentés.			

Limite de dépôt pour les aides scolaires : 31 août 2024

### **PÉRISCOLAIRE**



## PROGRAMME des VACANCES PRINTEMPS 2024

A SEMECOURT DANS LES LOCAUX DU PERISCOLAIRE

### 22 AU 26 AVRIL

EXPLORE LA NATURE AVEC

DORA ET DIEGO POUR LES 4/6 ANS

INDIANA JONES POUR LES 7/12 ANS

ACTIVITES EN LIEN AVEC LA NATURE,

LAND'ART, GRAND JEUX, ATELIERS CUISINE, EXPLORATION

VISITE D'UNE MINI-FERME



DE LA TERRE A L'ASSIETTE

PLANTER, SEMER, CUEILLIR, ET SURTOUT CUISINER ET MANGER !!!

DECOUVERTE DE L'EXPLOITATION DE VINCENT NEVEUX A NORROY LE VENEUR











Les accueils de loisirs, lieux de vie, de détente, de divertissement et de découverte, proposent différentes activités pour les enfants scolarisés, de 4 à 12 ans.

L'équipe d'animation accueille les enfants de 8 heures à 18 heures. (Arrivée échelonnée de 8h à 9h - Départ échelonné de 17h à 18h)

Les inscriptions sont ouvertes 6 semaines avant le début des centres et ne sont effectives qu'à réception du paiement et du dossier complet.

Le programme ci-dessus est indicatif, si les dates sont bien celles de vacances, un thème ou une sortie peuvent être modifiés ou annulés.

Pour toute information contacter le Périscolaire de Semécourt

<u>Semecourt.periscolaire@lalique57.org</u> - 06 30 82 57 00 ou 09 88 19 00 51

Nos actions sont soutenues par









### Syndicat Arboricole

#### **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 11 avril 2024 à 17 h à la salle des fêtes.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. rapports d'activités et financier
- 2. présentation des nouvelles dispositions douanières
- 3. le mot de la fin

La présence de TOUS est fortement souhaitée.

Le Président.

**Christian SCHMIT** 

### **Bougeons Tous**



BOUGEONS TOUS proposera cet été des cours de Zumba Kids,

le mercredi matin de 10 à 11 H, sur inscription préalable. Pour tout renseignement ou inscription, contactez Juliette au 06 73 85 97 53.

Vos enfants ont entre 6 et 10 ans?

BOUGEONS TOUS se propose de leur faire découvrir, filles ou garçons, la Zumba Kids lors d'une séance gratuite le mercredi 24 avril de 10h00 à 11h30.

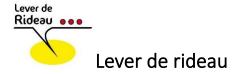
La Zumba Kids est une activité idéale pour les enfants de 6 à

10 ans qui peuvent pratiquer une activité physique attrayante et se défouler aux rythmes de leurs musiques préférées.

Basés sur les chorégraphies originales pour adultes, les mouvements et les enchaînements sont adaptés aux enfants. Les pas sont simplifiés et des jeux, des défis, des thèmes sont ajoutés dans la structure du cours.

La Zumba contribue à une hygiène de vie saine et incorpore naturellement l'activité physique dans la croissance des enfants en rendant le fitness amusant.

Les cours permettent de développer des éléments clés de l'évolution de l'enfant comme le respect, l'esprit d'équipe, la confiance, l'estime de soi, la mémoire, la créativité et la coordination.



### **CHORALE**



Retrouvez **Ensemble Vocal le Virelai de Marange-Silvange**, le dimanche 21 avril à 15h, à Salle des Fêtes de Fèves

Entrée : au chapeau !

Pas de réservation